

Le représentant des habitants donne lecture du texte suivant :

De vertegenwoordiger van de inwoners geeft lezing van de volgende tekst :

Mi-septembre dernier, un cabane grise de 5M³ a été discrètement installée au milieu du Rond-Point du Meir. Curieux, de nombreux habitants du quartier et des passants se demandent à quoi elle va servir ? Un peu naïvement, certaines personnes pensaient qu'il s'agissait d'une cabane de la S.T.I.B. qui allait servir à entreposer du sable pour parer aux problèmes d'aiguillage sur le rond-point. Il s'agit en réalité d'un projet de compost.

Entre-temps, plusieurs habitants directs du Rond-Point se sont parlés et il en ressort les faits suivants :

- Personne dans le quartier n'était au courant de ce projet d'implantation.
- Personne n'a vu un quelconque prospectus qui annonçait ou qui parlait de ce projet, d'une quelconque manière que ce soit.
- L'initiative de ce projet revient à 3-4 personnes qui ont agi de manière discrète (ayant déjà essuyé un vif refus de la part des riverains du bas de l'avenue Limbourg au croisement rue de Veeweyde).
- Une rencontre a été organisée avec les personnes à l'initiative de ce projet. Ils se disent « prêtes à discuter » mais sans faire aucune concession sur leur projet. Ils se retranchent derrière le « soutien » qu'ils auraient des autorités communales et de la police.
- Les habitants sont excédés par les dépôts d'immondices quotidien et sont persuadés que ce compost ne sera bien vite qu'un chancre de plus dans le quartier.

Vraiment, il serait tellement plus simple, aux yeux du plus grand nombre, de veiller à :

- Déplacer ce compost de quelques mètres à l'entrée du parc dans le sous-bois (à gauche ou droite des fontaines).
- De le faire clôturer (comme c'est le cas à Bruxelles-ville par exemple).
- D'assurer des permanences d'information (évoqué par les initiateurs du projet).
- De réhabiliter le compost déjà existant (situé derrière les fontaines à l'entrée du parc).
- C'est une démarche citoyenne, et donc l'avis de très nombreux habitants « toutes couleurs politiques confondues ».

Ceci paraît être la voie de la sagesse, et de la raison, pour respecter le cadre de vie de chacun.

Afin d'officialiser la démarche et les demandes des riverains directement concernés par ce projet :

- Une pétition demandant le déplacement de ce compost à l'entrée du parc a été lancée.
- Tous les commerçants du Rond-Point du Meir l'ont signée (boulangerie, glacier, taverne, pharmacien).
- Près de 70 riverains habitant à proximité directe du Rond-Point l'ont également signée.
- Le nombre de signataires de cette pétition est sans nul doute appelé à croître. Les nombreux promeneurs ou personnes qui mangent leur sandwich chaque midi sur le Rond-Point, les étudiants, les mamans qui promènent leur bébé, les personnes âgées qui se reposent sur les bancs, etc... n'ont pas encore été abordés.
- Afin de faire écho à cette pétition et à nos demandes la présente interpellation des habitants est déposée à l'attention du Collège des Bourgmestre et échevins de la

commune d'Anderlecht.

Merci d'avance à vous, Mesdames, Messieurs les élus de notre commune de bien vouloir agir en ce sens afin de fédérer la population autour de ce projet au lieu d'engendrer des conflits de voisinage.

Un petit clin d'œil pour terminer :

Peut-être avez-vous également un compost chez vous ? Oui... BRAVO ! Et je vous parie une bonne bouteille qu'il est au fond de votre jardin, non ?

O. DUBRU explique que, vu les arguments circonstanciés, emprunts de modération et de sagesse, il ne se prononce pas contre un projet d'installation de compost. Ils avancent des arguments tout à fait recevables, selon Monsieur DUBRU, quant au bien fondé de sa localisation et, entre autres, le risque bien réel de voir un dépôt d'immondices, à court terme, entouré cette structure. Vu tout cela, le groupe MR invite le Collège à prendre en compte la demande des habitants et à réexaminer l'implantation de cette structure.

Monsieur l'Échevin M. AKOUZ souhaite effectuer un rétroacte et recadrer ce débat. Il remercie les citoyens d'avoir fait cette interpellation, même s'il y a des citoyens qui ont signé la pétition alors qu'ils habitent à 1020 Bruxelles. Il les remercie de leur intérêt porté sur cette initiative.

L'année passée des citoyens du quartier ont participé à un appel à projet de Bruxelles Environnement, inspirant le quartier. Des habitants de la diversité ont décidé de lancer cette initiative auprès des services de Monsieur l'Échevin et de lui-même. Une démarche participative a été menée. Une décision a été prise le 27 novembre avec l'organisation de rencontres où des habitants participaient effectivement, dans un premier temps, dans le carrefour Veeweyde / Limbourg.

Monsieur l'Échevin M. AKOUZ rappelle que le Collège, à l'unanimité, a décidé de soutenir cette initiative. Un projet de réaménagement était également prévu, à la demande des porteurs du projet, et de l'A.S.B.L. « Worms » composée de professionnels qui encadrent et accompagnent cette initiative. Suite aux différentes discussions avec des habitants du quartier - où Madame ROEX était même présente - il avait été décidé de recentraliser ce projet de compost avec les services au Rond-Point du Meir. Toutes les autorisations ont été données, à la fois des services communaux, du Collège, et des services de polices.

Monsieur l'Échevin M. AKOUZ est un peu embarrassé par les dires de Monsieur RENDERS parce que les porteurs projets ont distribués plus de 500 flyers, ont communiqué par Facebook, ont envoyé des e-mails à plus de 350 personnes, ont planté un panneau d'information, et ont pris contact avec les commerçants. Il y avait également une présence sur le terrain. Ce n'est pas le seul compost sur la commune, mais le Collège trouve qu'il n'y en a pas assez. Ce sont des initiatives qu'il faut encourager. Il n'est pas fermé à la discussion. Il a même été envisagé de mettre ce type de compost au sein du parc Astrid, mais il y a un projet de rénovation de ce parc.

A partir du moment où il y a des habitants, et des jeunes habitants, avec un projet durable, de convivialité, qui entre dans le cadre de la dynamique de cohésion sociale et permet de développer un contrôle social. Dire que c'est un endroit abandonné avec des immondices est faux. Il n'y a pas d'immondices, et il n'y a pas de dépôt clandestin. Les habitants eux-mêmes, et il y en a de plus en plus qui s'inscrivent dans cette dynamique, surveillent et participent à la vie du quartier.

Monsieur l'Échevin M. AKOUZ ne préfère pas avoir un compost dans le fond de son jardin comme le disent les représentants des habitants. Il préfère qu'on se réapproprie l'espace public, que l'on crée du dialogue, du lien social, car c'est important. Permettre aux habitants de venir déposer des projets, soutenus par la Région et la Commune, c'est le rôle du Collège. D'autres démarches participatives avec les porteurs de projet peuvent être développées, car il n'est pas du tout fermé. On peut, par exemple, envisager le développement d'un autre compost au parc Astrid. Tous les contacts communiqués (boulangerie, pharmacie, glacier) par le représentant, ont été contactés par Monsieur l'Échevin qui a les échanges de mails, qui sont positifs. Il demande qu'on arrête de donner des fausses informations, et des fausses illusions. Il y a des prises de position à avoir, mais en tant que politiques, c'est un projet positif pour le quartier et il faut arrêter de se retrancher dès qu'il y a une plainte ou une difficulté en affirmant qu'on s'est trompé. Ce n'est pas le cas, c'est un projet auquel on doit donner sa chance et une évaluation sera faite l'année prochaine.

Le représentant des habitants aimerait savoir sur base de quels critères tangibles et mesurables l'évaluation sera réalisée.

Monsieur le Bourgmestre-Président explique que l'évaluation se fera par une discussion avec les habitants.

Le représentant des habitants constate que parmi les 70 habitants du quartier qui ont signé la pétition personne, n'a vu aucun des documents dont Monsieur l'Échevin parle. L'impact de la communication n'a pas été pertinent.

Monsieur le Bourgmestre-Président affirme avoir bien pris note des préoccupations relayées. Une évaluation sera réalisée et une discussion libre aura lieu avec les habitants. Monsieur le Bourgmestre-Président remercie pour l'intervention.